



Proposition de projet

" Projet TRAGNAMBO, Madagascar "

CAREFrance

Décembre 2002

TABLES DES MATIERES

I. DESCRIPTION	03
1.1. Titre	03
1.2. Localisation du Projet	03
1.3. Montant demandé à la Commission européenne	03
1.4. Résumé du Projet	03
1.5. Objectifs du Projet	04
1.6. Justification	05
1.7. Description détaillée des activités prévues	08
Stratégie 1 : Structuration du monde rural pour une bonne gouvernance du développement local.	08
Stratégie 2 : Intégration économique aux marchés	12
Stratégie 3 : Promotion de la production agricole	15
Stratégie 4 : Education nutritionnelle	18
1.8. Méthodologie appliquée dans le Projet	20
1.9. Durée et plan d'action	24
II. RESULTATS ESCOMPTEES DU PROJET	25
2.1. Impact escompté sur les groupes cibles	25
2.2. Publications et autres produites relatifs au Projet	27
2.3. Effets multiplicateurs	27
2.4. Impact escompté à CT et LT	28
III. BUDGET	29
IV. SOURCES DE FINANCEMENT ESCOMPTEES	29
ANNEXES	30

I. DESCRIPTION

1.1. Titre

Projet « TRAGNAMBO »

" Tragnambo " est un mot du dialecte Antanosy qui signifie : silo ou grenier. C'est une petite construction montée sur un pilotis où les gens de la communauté (le village ou le lignage) ont l'habitude de stocker leur surplus de produit pour se prémunir de la période de soudure.

Ce terme traduit également plusieurs idées qui sous-tendent les interventions du projet :

- la solidarité communautaire autour d'un grenier commun, renforçant ainsi l'organisation sociale communautaire ;
- l'auto-suffisance par le stockage de surplus pour assurer la sécurité alimentaire dans l'avenir ;
- la région de l'Ambolo et de l'Ifaho va être auto-suffisante et devenir le " Tragnambo " ou le silo, grenier à vivres de toute la région du Sud.

1.2. Localisation du Projet

Le projet couvre 7 communes de la sous-préfecture de Fort Dauphin, dans la région de l'Anosy, Province de Tuléar (voir carte en annexe 1).

1.3. Montant demandé à la Commission européenne

1 607 840 Euros, soit 90 % des coûts totaux du projet.

1.4. Résumé du projet

a) - Les objectifs du projet

- Objectif général :
Amélioration de la sécurité alimentaire des régions de l'Anosy et de l'Androy grâce à l'augmentation de la production agricole et à la pérennisation de l'évacuation des produits agricoles de la zone du projet.
- Objectif spécifique :
Amélioration durable et équitable de la sécurité alimentaire de 7000 ménages dans 7 communes de la sous-préfecture de Fort Dauphin, Province de Tuléar.

b) Les groupes cibles

Les groupes cibles sont constitués des différents groupes sociaux et ethniques composant la population des 7 communes ; l'agriculture étant l'unique source de revenus pour 95 % des ménages. Une attention particulière sera apportée au contexte socioculturel afin que les actions du projet bénéficient équitablement à toutes les couches sociales.

c) - Les principales activités

Elles s'articulent autour de quatre stratégies d'intervention :

1. Stratégie de structuration des acteurs du développement rural.
2. Stratégie d'intégration économique au marché.
3. Stratégie d'augmentation durable de la production.
4. Stratégie d'éducation nutritionnelle.

1.5. Objectifs du Projet

Ce projet a été rédigé dans la perspective qu'il constitue la première phase d'un effort à plus long terme.

Objectif général :

Amélioration de la sécurisation alimentaire des régions de l'Anosy et de l'Androy grâce à l'augmentation de la production agricole et à la pérennisation de l'évacuation des produits agricoles de la zone du projet.

Cet objectif général indique que le projet compte bénéficier à un groupe plus élargi que celui des participants directs.

Objectif spécifique :

Amélioration durable et équitable de la sécurité alimentaire de 7000 ménages dans 7 communes de la sous-préfecture de Fort Dauphin, Province de Tuléar.

Le terme équitable fait une référence directe à l'équité du genre et à l'égalité de chances dans l'accès aux services fournis par le projet et ses partenaires.

Cet objectif sera atteint grâce aux **4 résultats** suivants :

1. La structuration des acteurs du développement rural permet de créer une dynamique de développement décentralisé.
2. L'ouverture pérennisée sur les marchés régionaux et internationaux élargit la base économique.
3. L'accès à des services qui stimulent l'émergence d'une agriculture optimisant l'utilisation durable des ressources.
4. L'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants de 6 mois à 3 ans et des femmes enceintes.

Le projet mettra en place **4 stratégies d'intervention**, correspondant aux 4 résultats attendus du fait de la réalisation des activités :

Stratégie d'intervention	Activités
1. Stratégie de structuration des acteurs du développement rural.	<p>1.1: Garantir le désenclavement à long terme de la zone du projet.</p> <p>1.2: Favoriser l'émergence d'associations paysannes.</p> <p>1.3: Renforcer les capacités des communes pour la réalisation des PCD.</p> <p>1.4: Renforcer les capacités de coordination décentralisée.</p> <p>1.5: Alphabétiser les adultes partenaires du projet</p>
2. Stratégie d'intégration économique au marché.	<p>2.1: Mettre en adéquation l'offre et la demande.</p> <p>2.2: Promouvoir et développer les marchés ruraux de la zone.</p>
3. Stratégie d'augmentation durable de la production.	<p>3.1: Permettre l'accès à des services de recherche et de vulgarisation de qualité.</p> <p>3.2: Engager un processus de sécurisation foncière.</p> <p>3.3: Identifier un système de financement adapté au contexte.</p>
4. Stratégie d'éducation nutritionnelle.	<p>4.1: Conduire un diagnostic communautaire participatif des problèmes nutritionnels.</p> <p>4.2: Réduire le taux de malnutrition des enfants de moins de 3 ans, de 22% à 18%.</p> <p>4.3: Améliorer le statut nutritionnel des femmes enceintes et des mères allaitantes.</p>

Ces stratégies, et les activités y afférentes, s'inscrivent dans les orientations et les axes stratégiques définis par le Gouvernement malgache dans le Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR), à savoir :

Orientations du PADR	Axes stratégiques du PADR	Activités du projet
<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer une bonne gestion du monde rural par la définition et la mise en œuvre des réformes institutionnelles et du cadre réglementaire. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cadre institutionnel. 2. Environnement juridique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité 1.4 • N/A
<ul style="list-style-type: none"> ■ Faire émerger, par une politique volontariste, les acteurs économiques partenaires de la nouvelle dynamique du développement rural. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Modernisation de l'agriculture, et développement des initiatives privées et du savoir-faire. 2. Diversification de la production et des exportations. 3. Développement et pérennisation du financement du monde rural. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités 1.2, 1.3, 1.5 • Activité 2.1 • Activité 3.3
<ul style="list-style-type: none"> ■ Accroître et promouvoir la production agricole avec une utilisation optimale ainsi qu'une gestion durable des ressources et des infrastructures. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Application de techniques et technologies appropriées. 2. Préservation de l'environnement et gestion rationnelle des espaces ruraux. 3. Introduction des mécanismes de gestion et de développement des infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités 2.1 et 3.1 • Activités 3.1 et 3.2 • Activité 1.2
<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer une disponibilité alimentaire suffisante dans toutes les régions. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurance d'une production vivrière, animale, halieutique en qualité et quantité suffisante. 2. Assurance de la distribution interne des produits alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité 3.1 • Activités 2.1, 2.2, et stratégie 4.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer les infrastructures sociales en vue d'améliorer l'accès aux services sociaux. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Disponibilité et praticabilité des pistes et routes rurales. 2. Eau potable. 3. Services sociaux de base. 4. Conditions d'habitation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité 1.1 • N/A • N/A • N/A

1.6. Justification

a) - *Identification des contraintes*

Malgré des conditions agro-climatiques relativement favorables (2000 mm de pluies, fertilité correcte, nombreux cours d'eau), et une situation géographique théoriquement avantageuse (78 km de Fort Dauphin), la population de ces 7 communes se trouve en état d'insécurité alimentaire du fait des contraintes suivantes :

- Un très faible niveau d'organisation et d'instruction des acteurs ruraux (paysans, élus, opérateurs économiques, fonctionnaires, ...), qui résulte en une incapacité à maîtriser et s'approprier le développement local, et à canaliser et valoriser les opportunités d'investissements productifs. Il s'agit de la contrainte principale, celle dont découlent la plupart des autres.

- Des ONGs nationales présentes sur le terrain mais qui n’ont pas les ressources nécessaires pour obtenir un réel impact.
- Des programmes d’investissement (FID, PSDR) qui ne se donnent pas toujours les moyens pour un accompagnement efficace.
- Une société renfermée sur elle-même, ce qui limite les capacités d’innovation.
- Un désenclavement routier effectif (réhabilitation de la RIP 118 financée par la Commission européenne en 2000) mais non sécurisé (pas de système d’entretien) et sous-valorisé malgré une proximité relative du principal centre urbain de la région (Fort Dauphin) ; des pistes rurales qui sont en très mauvais état, et sans système d’entretien.
- Un manque d’accès à des services de qualité en matière d’appui (intrants, crédit) et de conseils (vulgarisation agricole, tendances du marché) au développement rural.
- Un risque environnemental menaçant la capacité productive de la zone, et donc sa sécurité alimentaire, par l’utilisation du feu pour la mise en culture des parcelles forestières et le renouvellement des pâturages. Ce risque est aggravé par le fait qu’il s’agit d’une zone d’immigration, celle-ci faisant également craindre des risques sociaux.
- Un manque de maîtrise des ressources en eau (peu d’aménagements au vu des potentialités, déficit d’entretien des systèmes d’irrigation existants), dont la cause principale est moins technique qu’organisationnelle (au niveau des producteurs, mais aussi au niveau des élus qui ne savent pas canaliser les financements disponibles).
- Une monétarisation excessive du riz au moment de la récolte, due à la dégradation continue de la filière café (principale culture de rente de la zone) et au manque d’infrastructures de stockage du paddy. Cela a pour conséquence la détérioration de la qualité de la diète alimentaire, et la diminution des revenus agricoles.
- Une diète alimentaire déséquilibrée du fait des habitudes alimentaires et aggravée des normes socioculturelles contraignantes autour des cérémonies funéraires.

b) - Les groupes cibles

La population totale de la sous-préfecture de Fort Dauphin est de 198000 habitants, avec une densité moyenne de 33 hab./km².¹ Le projet aura pour bénéficiaires directs les populations des 7 communes présentées dans le tableau suivant :

Communes de la zone du projet	Population en 2001	Nombre de villages
Vallée de l’Efaho		
1- Ifarantsa	8207	9
2- Mandiso	3982	6
3- Isaka Ivondro	4395	9
<i>Sous-total Efaho</i>	16584	24
Vallée d’Ambolo		
4- Ranomafana Sud	15315	15
5- Enakara	4833	6
6- Enaniliha	3718	5
7- Fenoevo Efita	4081	5
<i>Sous-total Ambolo</i>	27947	31
Total général zone du projet	44531	55

Source : Direction de la Statistique – Fort Dauphin

¹ Source: CRD Anosy

Soit environ 7000 ménages, vivant de l'agriculture pour 95% d'entre eux. Le projet s'adressera également aux élus, opérateurs économiques, fonctionnaires, c'est-à-dire à l'ensemble des acteurs du développement rural, et attachera une importance particulière à favoriser un accès équitable des couches les plus défavorisées aux services et aux biens proposés dans le cadre des activités (en particulier les femmes et les enfants).

c) - Raisons motivant le choix des groupes cibles

L'appui à cette zone et à ses populations a été identifié comme prioritaire aussi bien par la Direction de l'Agriculture, que par le GTDR², le CGDIS, le CRD ou la Préfecture, ainsi que par tous les intervenants contactés lors de la phase d'identification. Les raisons évoquées sont les suivantes :

- Cette zone est un grenier potentiel des régions de l'Anosy et de l'Androy, au même titre que le Haut Bassin du Mandraré. Il est possible d'augmenter la quantité et la valeur des produits commercialisés du fait de la proximité relative (78 km) de l'agglomération de Fort Dauphin, ainsi que de la région de l'Androy en insécurité alimentaire chronique.
- Malgré ce potentiel, la malnutrition est élevée, à cause des habitudes alimentaires, des besoins monétaires, qui poussent les paysans à vendre leur riz, et du manque de diversification agricole.
- L'investissement consenti par la Commission Européenne pour améliorer la voie d'accès à Ranomafana (RIP 118) mérite d'être valorisé, et surtout d'être garanti par un système d'entretien durable afin d'en assurer la pérennité.
- Au titre de la ligne budgétaire « Forêts Tropicales », la Commission Européenne finance le WWF pour assurer le transfert de gestion de la forêt classée de Tsitongambarika 2, comprise en partie sur deux des communes visées par cette proposition (Ranomafana et Enakara) ; une intervention dans le domaine du développement rural, telle que présentée ici, va tout à fait dans le sens d'une complémentarité nécessaire.
- Cette zone tire une bonne partie de son revenu de la vente de café; le prix mondial ayant considérablement chuté, il semble nécessaire de prévoir dès à présent la diversification vers d'autres cultures de rente et une intensification des cultures vivrières, pour éviter une pression trop forte sur les bassins versants encore boisés. En parallèle, des actions d'amélioration de la qualité du café (arabica), réalisées en collaboration avec des projets STABEX / Commission Européenne, seront envisagées.
- Dans cette zone où le potentiel agricole est relativement important, il n'en reste pas moins que la situation nutritionnelle est très mauvaise. Une animatrice d'une ONG locale a évoqué le fait que le manioc reste l'élément de base de la diète alimentaire même pour les enfants à bas âge et les femmes enceintes.
- Le démarrage des activités de QMM³, avec en particulier la construction d'un port moderne d'ici 2005, va probablement susciter le développement d'une demande pour des produits d'exportation (fruits, produits vivriers et de rente, ...).

d) - Pertinence du projet par rapport aux groupes cibles

La principale faiblesse des interventions réalisées dans la zone réside dans le manque d'organisation, d'implication et de participation active des acteurs (agriculteurs hommes et femmes, collectivités, secteur privé, ...) pour pérenniser les investissements entrepris et assurer pleinement leur rôle dans le processus de décentralisation et de désengagement voulu par l'Etat. Le présent projet permettra aux groupes cibles de mieux se structurer, condition nécessaire à la valorisation des autres prestations

² Voir annexe sur les acronymes utilisés dans ce document.

³ Quitfer Minerals Madagascar – projet d'extraction d'ilménite

fournies par le projet, à savoir l'accès à des services de qualité en matière d'intégration économique au marché, d'augmentation de la production agricole, et d'amélioration de l'utilisation des aliments.

e) - Pertinence du projet par rapport aux objectifs du programme

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'objectif 2 du programme d'aide à la sécurité alimentaire de la Commission Européenne à Madagascar, objectif qui vise à « *Renforcer les capacités d'organisation des acteurs ruraux en vue d'améliorer de façon durable leur sécurité alimentaire* ».

Les stratégies d'intervention proposées sont conformes à la problématique évoquée dans le DTP⁴ pour cet objectif à savoir: le renforcement des capacités des acteurs ruraux (stratégie n°1 du projet), l'ouverture sur le marché pour stimuler des opportunités économiques favorables à l'émergence des organisations paysannes (stratégie 2), et l'accès à des services efficaces en matière de développement rural (stratégie 3), tout en s'attaquant également à l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers une meilleure utilisation des aliments (stratégie 4).

f) - Pertinence du projet par rapport aux priorités du programme

Le projet est localisé dans la zone de concentration du 9^{ème} FED, dans une région qui n'est pas soumise aux effets des catastrophes naturelles. D'autre part, les activités proposées sont conformes aux actions prioritaires citées dans le DTP (voir ci-dessus). Le projet facilitera également la mise en œuvre des investissements productifs prévus par le 9^{ème} FED, en effectuant le travail de structuration du milieu, condition *sine qua non* d'une appropriation et d'une valorisation de ces investissements.

1.7. Description détaillée des activités prévues

Le projet s'attachera dans un premier temps à bien comprendre le contexte socioculturel de la zone en effectuant une recherche bibliographique suivie d'une validation rapide sur le terrain. Ce travail sera effectué par une équipe de cadres de CARE assistés, si besoin est, d'un sociologue malgache connaisseur de la culture Antanosy (consultation de 15 jours). L'aspect « genre et développement » sera abordé avec attention lors de ce travail préliminaire, en faisant appel à des personnes-ressources du projet IGED⁵.

Le projet s'articule autour de quatre stratégies d'intervention (= volets), dont les activités sont détaillées ci-après :

Stratégie 1:	Structuration du monde rural pour une bonne gouvernance du développement local
---------------------	---

L'émergence des acteurs ruraux, basée sur des enjeux économiques concrets, est une nécessité incontournable dans le cadre du désengagement de l'Etat des secteurs productifs du développement rural. Il est vain de continuer à investir dans des infrastructures productives ou sociales sans avoir développé au préalable (ou à tout le moins, en parallèle) une dynamique d'organisation interne pour la prise en charge des actions de développement, dynamique qui ne peut être obtenue que par une présence intensive au niveau du terrain de cadres et d'animateurs suffisamment qualifiés et expérimentés.

⁴ Document Technique Pays – Octobre 2002.

⁵ Initiative Genre et Développement – financement Commission Européenne.

Description des Activités

Activité 1.1 : Garantir le désenclavement à long terme de la zone du projet

L'entretien des pistes est un problème récurrent, qui ne demande pas de gros moyens mais plutôt une bonne organisation. C'est l'archétype de l'activité structurante et qui apporte des bénéfices concrets à l'ensemble des acteurs ruraux.

Pérennisation d'un système d'entretien de l'axe d'accès (RIP118)

La route apporte des bénéfices tangibles et concrets aux commerçants, mais aussi aux consommateurs et aux producteurs. Si elle est en bon état, les coûts de transport et le prix des intrants devraient diminuer, et les prix d'achat des produits agricoles aux producteurs devraient augmenter, sous l'effet de la concurrence. Par ailleurs, le désenclavement de la région soutenu par l'entretien des pistes va probablement inciter les paysans à augmenter leur production agricole.

Des études réalisées dans d'autres projets démontrent que la mise en place d'un système durable d'entretien des pistes reste faisable. Le projet CAP⁶ a estimé les coûts de maintenance entre 100 et 300 USD/km. Le projet routier financé par NORAD⁷ a calculé des coûts annuels de 125 USD/km, avec un investissement humain de 104 homme-jour/km/an.

Pour le tronçon de la RIP 118 (60 km) qui traverse les 7 communes, le coût annuel théorique serait donc de 60 km x 125 USD = 7500 USD ou Euros, soit 50 millions de FMG/an. Suite à la réhabilitation de cette route sur financement FED-PRIB, une association des communes riveraines, appelée FIEFA, a été créée, avec pour principale mission d'assurer l'entretien et la maintenance de cette infrastructure. Un système de péage avait alors été mis en place. Quand le péage fonctionnait encore, les fonds collectés étaient de l'ordre de 3 Millions francs malgaches par mois, soit 36 Millions par an ou 72% des coûts théoriques.

Le projet étudiera la faisabilité de susciter la création d'une Association d'Usagers de la Route (AUR), formée des privés (transporteurs, collecteurs, commerçants et autres compagnies privées), de représentants de la population des 2 vallées, des administrations locales (communes, gendarmerie) et régionales (sous-préfecture et préfecture, TP). Cette association recevra une formation du projet (officialisation, capacités à planifier / gérer / contrôler) avec l'appui d'une ONG nationale (LALANA) qui s'est spécialisée dans l'appui aux AUR : le projet lui proposera un contrat de service pour une durée déterminée, en année 1.

Le projet étudiera également la possibilité d'utiliser du Vétiver et d'autres plantes autochtones comme mesure de protection des ouvrages contre l'érosion, dans le cadre de travaux à haute intensité de main-d'œuvre (Vivres Contre Travail fournies par le PAM).

Recours à des HIMO pour la réhabilitation des pistes rurales irriguant la desserte principale.

Il sera fait appel à la collaboration du PAM pour fournir les VCT⁸ nécessaires à la réhabilitation de pistes rurales desservant la RIP 118; le projet appuiera le Comité de Pilotage du PCD dans la définition de critères objectifs pour déterminer un ordre de priorité.

Ces interventions auront lieu pendant les périodes de soudure. On peut tabler sur 3 à 4 mois par an, à raison de 22,5 jours ouvrables par mois (donc entre 67 et 90 jours de travail). Le projet prévoit les

⁶ 1993-99 – Financement USAID

⁷ Norwegian Agency for Development

⁸ Vivres Contre Travail

ressources nécessaires pour assurer leur réhabilitation sur la base minimum de 1500 €/km, dont 50% en VCT ; 15% en transport (somme versée par le PAM), et 35% en outils, matériaux, encadrement et logistique.

Pérennisation de systèmes d’entretien pour les pistes rurales.

Si l’entretien de la RIP relève du domaine inter-communal et préfectoral, l’entretien des pistes est du ressort exclusif des communes. Des plans d’entretien seront donc élaborés, en prévoyant les ressources (montant, origine), le suivi et contrôle, etc. Nous prévoyons de mettre en place un système d’entretien en utilisant les vivres qui seront progressivement réduites pendant ces 3 premières années pour s’acheminer vers un système pérenne.

Activité 1.2 : Permettre l’émergence d’organisations paysannes

Il s’agit de mettre en place des activités concrètes qui débouchent sur des bénéfices économiques pour les individus, et qui soient des exemples mobilisateurs pour la structuration des acteurs.

Promotion du stockage groupé

L’objectif est d’appuyer les membres d’un grenier communautaire à mieux gérer leurs stocks de paddy, afin de leur assurer un approvisionnement en riz pendant la période de soudure, mais surtout pour leur éviter :

1. La vente du riz au prix le plus bas pour acheter des bœufs au prix le plus haut.
2. La vente d’animaux (poules, cochons) aux périodes de soudure, donc aux prix les plus bas, pour racheter du riz au prix le plus haut..

Séquence des étapes :

- Une synthèse participative sur l’état des expériences réalisées dans ce domaine sera effectuée. Le projet tirera les leçons des initiatives initiées par FAFIFI dans la zone, et organisera des échanges avec d’autres projets (FERT en particulier).
- Dans la zone du projet, on cherchera à bien cerner les motivations qui poussent le paysan à vendre une grande partie de sa production de paddy dès la récolte (voire même sur pied). CARE étudiera également les modes traditionnels et actuels de stockage groupé et individuel, afin d’identifier les contraintes (pertes dues aux rongeurs, au vol,...) et les solutions éventuelles.
- A partir de ces éléments, une stratégie sera élaborée avec les groupes volontaires pour la première année. CARE s’attachera à susciter la formation des groupes d’intérêt commun dont la solidarité est ancrée dans la structure sociale. L’objectif fixé est de 5 greniers en première année, 10 en deuxième année, et 20 la troisième année (total: 35).
- Le projet mettra un fonds à la disposition des groupes constitués (même si ces groupes n’ont pas de statuts légaux). Le budget a été calculé sur la base de 5 000 kapoaka de paddy par grenier.
- Ces fonds seront attribués et remboursés suivant la procédure qui sera définie d’un commun accord entre les producteurs et le projet, avec pour objectif une autonomie financière des groupes dès la fin de leur deuxième année d’activités.
- Le projet appuiera ces groupements pour développer leur capacité de négociation avec les opérateurs (transporteurs, collecteurs), en leur fournissant des données sur les prix, et en les encourageant à mettre en avant les économies d’échelle (activité 2.2).

Améliorer la gestion et le développement des structures productives en appuyant les groupes d'utilisateurs.

- Le projet étudiera la possibilité de susciter la création d'Association des Eleveurs au niveau communal (prévu dans le PCD de Ranomafana par exemple). Le but recherché sera d'améliorer la circulation de l'information concernant les soins préventifs et curatifs (responsabilité du vaccinateur privé), et de permettre la création de couloirs de vaccination permanents au niveau de chaque fokontany (financés à 100% par les associations d'éleveurs).
- Appui aux Associations d'Usagers de l'Eau (AUE), afin d'améliorer la maîtrise de l'eau, et de créer des conditions saines de structuration du milieu en vue d'attirer les aides extérieures concernant l'aménagement de périmètres irrigués (FID, PSDR, 9^{ème} FED).
- D'autres initiatives pourront être prises concernant la création de groupements d'achat ou de commercialisation ; l'équipe du projet avisera en fonction des besoins exprimés par les populations cibles, et en fonction du contexte économique.

Activité 1.3 : **Renforcer les capacités des 7 communes dans le cadre du processus de décentralisation**

Les 7 communes de la zone sont sur le point de finaliser leurs PCD. Ces PCD constituent pour l'instant une liste d'actions prioritaires à mener, une vision du développement communal. Le projet renforcera les capacités des 7 communes à mettre en œuvre efficacement les PCD. CARE a une certaine expérience dans ce domaine : projets CYPREP et Masoala pour les PCD ; projet Mahavita à Antananarivo pour les « plans de quartier » (assimilables à des PVD⁹ en milieu rural).

Renforcement des capacités des Comités Communaux de Développement

Lors de l'élaboration des PCD des communes sous la coordination du Comité Régional de Développement de l'Anosy, des structures communales de développement, appelées Comités Communaux de Développement (CCD) avaient été préalablement mises en place, ayant pour principale mission de mobiliser la population dans l'élaboration des PCD et dans la mise en œuvre des différents projets définis. Ce comité est composé d'élus, de paysans, d'associations, d'ONGs, des services techniques, d'opérateurs économiques, etc Le projet contribuera au renforcement des capacités des Comités Communaux de Développement (CCD) conformément aux orientations politiques actuelles (le Secrétariat d'Etat à la Décentralisation et le PNUD collaborent étroitement dans ce domaine) afin qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle. Ces structures seront des lieux de concertation et de pilotage (suivi et contrôle des activités prévues dans le PCD), et un outil pour les communes leur permettant de prendre des décisions en meilleure connaissance de cause (avis techniques et autres). Elles joueront ainsi un rôle de contre-pouvoir et favoriseront une décentralisation plus participative, fondée sur des bases techniques et sociales saines, conditions nécessaires à la transparence et à la bonne gouvernance.

Opérationnalisation des PCD

Dans le cadre global du PCD, il s'agit de définir spécifiquement les actions concrètes voulues par les populations des fokontany pour améliorer leurs conditions de vie. Le projet appuiera les communes et les CCD à élaborer des critères objectifs pour sélectionner les activités prioritaires (par exemple : nombre de bénéficiaires, impact à court et moyen terme, équité sociale, équité géographique, faisabilité technique et financière, etc.) et à définir les modalités et les niveaux de contribution des populations lors des opérations d'investissement..

⁹ Plans Villageois de Développement

Etablir le liens entre les PCD et les opportunités de financement

Les aides (9^{ème} FED, FID, PSDR) seront d'autant plus canalisées vers la zone du projet que le niveau d'organisation des communes sera élevé et que leurs capacités à formuler des propositions concrètes dans le cadre d'une démarche participative avec les populations seront renforcées. Le projet disposera ainsi de ressources humaines nécessaires pour permettre la réalisation des activités dans des bonnes conditions techniques et sociales, et surtout pour transférer l'expertise en matière de négociation et de suivi (par exemple, organisation de réunions de chantier).

Conseiller les communes dans la collecte et l'utilisation des ristournes (conseils en fiscalité rurale)

Ces ristournes sont censées être collectées sur les opérations de commercialisation des produits agricoles ce qui n'est pas le cas actuellement. Elles constituent pourtant une source potentielle de financement d'opérations visant à garantir des bonnes conditions de commercialisation (entretien des voies d'accès, amélioration des marchés, ...), absolument nécessaires au développement local.

Activités 1.4 : Renforcer les capacités des structures de coordination décentralisée**Coordination locale**

Le projet renforcera la capacité des Comités Communaux de Développement pour leur permettre de coordonner les interventions dans la zone. Ce comité sera également un forum pour l'échange d'expériences et d'idées. Le projet renforcera également les capacités (organisationnelles, opérationnelles, et institutionnelles) des ONGs nationales collaborant au projet, par le biais de formation et de suivi rapproché sur le terrain.

Coordination régionale

Participation active au GTDR¹⁰ (région 20) afin d'appuyer celui-ci dans ses responsabilités :

- a) Mettre à jour les informations sur qui fait quoi, où et comment.
- b) Assurer la coordination et l'échange d'informations entre opérateurs du développement rural et mettre en place un système pour la circulation de l'information.
- c) Identifier, formuler et prioriser les besoins non couverts.

Le rôle du projet sera de dynamiser et d'élargir cette coordination pour impliquer également d'autres acteurs du DR (opérateurs économiques par exemple), conformément au mandat du GTDR.

Activités 1.5 : Alphabétisation des adultes partenaires du projet

L'éducation est indispensable pour un développement animé et maîtrisé par les acteurs à la base. Mais les taux de scolarisation sont très faibles dans la zone, et l'analphabétisme rural constitue un obstacle majeur au processus de responsabilisation des acteurs ruraux voulu par le PADR.

A partir de l'année 2, le projet mettra en place une activité pilote d'alphabétisation des adultes, cohérente avec la campagne nationale menée par le Ministère de la Population. Durant la première année, l'équipe du projet choisira le meilleur vecteur d'alphabétisation (ONG nationale, alphabétiseurs payés par les communes, ...) après avoir identifié les besoins ressentis par la population, les organisations paysannes, les élus, etc. Il est prévu de former 1 alphabétiseur par commune (7 au total),

¹⁰ Groupe de Travail du Développement Rural

qui à leur tour alphabétiseront les adultes partenaires du projet. A la fin de la troisième année, l'évaluation des résultats permettra de décider de la suite à donner au cours de la seconde phase. Il sera fait appel à un organisme spécialisé en la matière pour réaliser cette activité.

Stratégie 2: Intégration économique aux marchés

L'amélioration de l'accès aux marchés, et donc les conditions de commercialisation, entre autres, sont souvent plus déterminantes que les efforts de vulgarisation dans l'adoption de nouvelles techniques. Si le projet peut, de façon durable, faciliter l'accès routier des marchés ruraux et donc améliorer les débouchés des produits agricoles, les planteurs seront d'autant plus enclins à adopter les techniques vulgarisées.

Activité 21 : Mettre en adéquation l'offre et la demande

Les problèmes d'évacuation routière et portuaire impliquent qu'il faille accorder une priorité au développement de produits qui se conservent (miel, fruits séchés, épices, café, ...). Les femmes sont responsables de la plupart de la commercialisation du surplus. Il leur sera enseigné comment accéder et utiliser les informations sur le marché concernant la vente et l'achat.

Favoriser l'émergence de nouvelles opportunités de commercialisation (diversification)

La zone a de bons potentiels (miel, épices, fruits), qui doivent être transformés en activités économiques. Mais il faudrait effectuer au préalable des analyses sur les avantages comparatifs de chacune des opportunités, afin de pouvoir concentrer les efforts sur celles qui sont les plus adaptées au contexte social et commercial local, les plus valorisantes économiquement et qui présentent le moins de risques d'échecs.

Il sera fait appel au Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural (FOFIFA), et en particulier aux spécialistes du département Recherche-Développement qui s'occupent entre autres des opérations de recherche sur les filières et les marchés ruraux, dans le cadre de missions de courte durée ; ils travailleront sous la supervision du projet. Les résultats de ces études guideront les axes d'intervention en matière de promotion et de vulgarisation de la production agricole ou des activités génératrices de revenus non agricoles.

Une expertise technique, ainsi que la fourniture de plants de qualité pourra être demandée au Centre Technique Horticole¹¹, qui mène des actions dans la vallée de l'Ifaho, pour le développement de cultures d'exportations (litchis, épices, miel, ...). Une collaboration ultérieure avec des interventions du STABEX est envisageable sur la zone, particulièrement en ce qui concerne le café.

Accompagner l'émergence d'initiatives pour la transformation simple de produits agricoles, en collaboration avec le GRET¹².

Le projet cherchera donc à lancer des filières autour de la transformation simple des produits locaux. Ce type d'appui ne sera décidé qu'après :

- Une étude de marché économique et commerciale confirmant l'existence et la localisation d'une demande (auprès des commerçants et des consommateurs), et ayant calculé la structure des prix de la filière (donc le prix payable au producteur/transformateur).

¹¹ Basé à Tamatave – Financement AFD et CE

¹² Basé à Ambovombe- Région de Tuléar – Financement CE

- Une étude de faisabilité technique, en collaboration avec le GRET, afin de faire le point sur les techniques de séchage adaptées au contexte climatique local (ensoleillement, température, hygrométrie,...), et sur les coûts d'investissement en équipement.

Des personnes intéressées par ces activités de transformation seront identifiées ; un des critères de sélection sera leur capacité à disposer des fonds nécessaires à l'investissement de départ, ainsi que des fonds nécessaires à l'achat de la matière première. Si les candidats ont besoin d'effectuer un emprunt bancaire (qui ne sera de toute façon pas élevé étant donnée la technologie nécessaire), le projet pourrait dégager un fonds de garantie pour l'emprunt (après avoir contacté le GRET pour discuter de leur expérience en la matière).

Exemple de la banane:

La zone est productrice de bananes; celles-ci sont transportées en camion ou à dos d'homme pour le marché de Fort Dauphin. Les coûts de transport sont très élevés, et donc le prix payé au producteur très bas et peu incitatif pour un développement de la production. Le séchage des bananes peut fonctionner dans la zone (un gendarme de Ranomafana en produit à petite échelle), et il apporterait une plus value intéressante, la structure de prix de la filière étant plus favorable (coûts de transport moindre du fait de la dessiccation, pas de pertes durant le transport, valorisation plus importante à la vente).

Exemple du paddy:

Il n'y a aucune décortiqueuse à riz dans la vallée de l'Ambolo, et 1 seule dans la vallée de l'Ifaho. Le riz étant stocké sous forme de paddy, et vendu sous forme de riz blanc, le décortilage semble a priori une activité intéressante à étudier, d'autant plus qu'elle irait dans le sens d'un allègement des tâches féminines¹³

Inciter au développement du marché des intrants agricoles (système d'approvisionnement de proximité)

Sur la zone il se pose actuellement de sérieux problèmes d'approvisionnement en semences, charrues et produits vétérinaires. Par exemple, l'animateur de FAFAFI reçoit des demandes de semences maraîchères, qu'il ramène de Fort-Dauphin quand il a l'occasion d'y aller pour chercher son salaire.

Après une enquête préalable effectuée auprès des importateurs grossistes, des ONGs, et des revendeurs privés, le projet cherchera à privatiser cet approvisionnement, qui devrait être la responsabilité de commerçants basés au niveau des communes. Pour ce qui est des produits vétérinaires, le vaccinateur privé sera contacté, afin d'identifier les contraintes actuelles en matière d'approvisionnement, et de rechercher des solutions durables.

Ces commerçants devraient être également dotés de brochures d'informations en malgache afin de pouvoir jouer le rôle de conseillers : en quelque sorte, le projet cherchera à professionnaliser dans le conseil agricole les commerçants locaux impliqués dans la fourniture d'intrants, et à les conseiller sur les fournisseurs et les normes de qualité.

Mettre en place un système d'information agricole

¹³ Une proposition dans ce sens a été faite par des villageois (hommes) lors d'une entrevue informelle. Le PCD de Ranomafana a également listé cette initiative dans ses priorités.

Afin d'informer les producteurs et les opérateurs sur les opportunités et les tendances du marché, aussi bien au niveau des prix, que des qualités recherchées, sur le passage des collecteurs, etc., le projet participera activement au Système d'Information Rurale (SIR). Il sera financée par la Commission européenne et couvrira l'ensemble des 2 provinces de concentration en 2003. La dissémination de l'information se fera par voie d'affichage (mercuriales) sur les bâtiments publics, les places de marché, les édifices religieux, ..., par voie de presse (communications via la Radio Rurale), et à travers les animateurs de terrain du projet. Les producteurs disposeront ainsi des mêmes informations que les commerçants, ce qui augmentera leur pouvoir de négociation. Quant aux commerçants, une meilleure information leur permettra de mieux profiter des opportunités économiques, et devrait également ouvrir la zone à la concurrence.

Activité 2.2 : Promouvoir et développer les marchés ruraux de la zone.

Cette activité mettra en œuvre une politique de promotion commerciale pour le bénéfice non seulement des producteurs, mais aussi des opérateurs économiques et des communes (retrées fiscales).

Organisation de foires agricoles

Dans le cadre d'une initiative inter-communale, il s'agira d'organiser une foire annuelle dans chaque vallée, à l'époque la plus favorable (probablement Juin), pour présenter une vitrine avantageuse des productions locales. Cela constituera des opportunités pour inviter et mettre en relation les opérateurs économiques, les élus, la presse, les services techniques, les membres du GTDR, et d'autres acteurs éventuels du développement rural.

Utilisation de la Radio Rurale

Les programmes de radio élaborés par le projet et montés par ALT¹⁴, donneront des informations aux populations et aux opérateurs sur : les marchés de la région, les produits disponibles, les produits demandés, l'état des routes, etc.

Stratégie 3 : Promotion de la production agricole

Il s'agit de rechercher et de diffuser les techniques permettant de valoriser au mieux les ressources disponibles (sols, eau, force de travail, connaissances techniques locales, ressources financières). Mais la vulgarisation ne pourra jouer pleinement son rôle que lorsque les obstacles d'ordre structurel (routes, commercialisation, crédit, approvisionnement en intrants,...) seront levés.

Activité 3.1 : Permettre l'accès à des services de recherche et de vulgarisation de qualité

Cette activité sera placée sous la responsabilité de FAFABI, avec l'appui de l'agronome (assistant du chef de projet) de CARE. La démarche de vulgarisation reposera d'abord sur des bases techniques solides afin de bien comprendre les logiques paysannes en matière de production agricole. Le projet

¹⁴ Andrew Lees Trust

aura systématiquement recours à des visites d'échanges de paysans à paysans, ainsi qu'à la mise en place d'essais en milieu paysan. Des visites seront organisées sur les zones GRET et FIDA.

Produire un référentiel technique de qualité

Ce référentiel n'est pas disponible actuellement. Il s'agira de collecter et de publier toutes les informations pertinentes concernant les sols, la pluviométrie, les transects, les calendriers agricoles, les itinéraires techniques, les variétés adaptées, etc.

Développement de la production rizicole

Le riz offre l'avantage d'être peu périssable, et d'avoir une demande stable. Il est également l'aliment favori des Antanosy. Les potentialités d'augmentation de la production (en surface et en rendement) sont réelles dans la zone, car la plupart des périmètres rizicoles ne sont pas aménagés (75% du riz est pluvial). Il s'agit de périmètres familiaux (une vingtaine de ménages en moyenne), qui sont situés dans les bas-fonds souvent en tête de bassin versant. Leur bonne irrigation dépend essentiellement de la pluie et de sa régularité. On trouve également des micro-périmètres irrigués, mis en place et en valeur par les paysans eux-mêmes, et qui sont constitués de canaux en terre. Finalement, un nombre limité de périmètres ont fait l'objet d'aménagements (barrages, canaux à Enaniliha et Mandiso, et à Elomaka/Ranomafana financés par le FED.); mais des problèmes importants de conception et d'entretien limitent leur impact. Le « Guide d'intervention dans les bassins versants » récemment élaboré sur financement de la CE et de la Banque Mondiale sera un outil important pour élaborer une démarche rigoureuse.

Le niveau d'organisation des AUE est le principal facteur de pérennisation des périmètres. Dans le cas des périmètres familiaux, les travaux d'entretien et de curage des canaux, qui ne nécessitent que de la main-d'œuvre, ne posent que peu de problèmes. Par contre la gestion de l'eau n'est pas au point, et amène quasi systématiquement à favoriser l'amont au détriment de l'aval. En renforçant les capacités organisationnelles et techniques des associations, le projet permettra de canaliser les investissements en matière d'irrigation sur la zone (FID, PSDR, 9^{ème} FED). Le projet appuiera les AUE dans leur demande d'aménagement envoyée aux bailleurs.

L'amélioration de la maîtrise de l'eau par des aménagements hydroagricoles. Cela nécessite une approche multi-sectorielle incluant l'intensification agricole, la sécurisation foncière, la protection environnementale (couplage des interventions sur les bassins versants et sur les périmètres), le crédit rural, le stockage, l'amélioration des pistes d'accès et des circuits de commercialisation, activités qui sont prévues dans le projet.

Actions de vulgarisation agricole

Le projet fera appel à des experts du FOFIFA, de TAFA et du CIRAD en matière de pratiques rizicoles durables (semences améliorées, couverture du sol pour une meilleure gestion de l'humidité, zéro labour, ...), qui valideront ou modifieront les messages techniques utilisés jusqu'à maintenant pour le SRA¹⁵ ; ce qui servira de base à la formation des animateurs du projet. Les acquis de FAFAFI et de Papyrus en matière de SRA seront valorisés afin de disséminer ces techniques sur une plus grande échelle, grâce au recours à des visites d'échange entre paysans de la zone du projet, mais aussi en dehors de la zone. Des essais en milieu paysan concernant des techniques et variétés améliorées seront mis en place.

¹⁵ Système de Riz Amélioré

Promotion et intensification d'autres cultures

Critères de sélection des thèmes vulgarisés :

- Répondre aux besoins et aux opportunités identifiés par les communautés.
- Etre validés par une étude de marché préalable (voir activité 2.1), afin de lier l'offre des producteurs et la demande commerciale.
- Disposer de solutions techniques pour lesquelles l'expertise est disponible (FOFIFA, CIRAD, Centre Technique Horticole, ...) permettant de produire un impact à court ou moyen terme.
- Intéresser une majorité de la population, et donc être des activités clés pour l'économie locale.
- Concerner les femmes et les couches sociales défavorisées.
- Avoir un impact nutritionnel (augmentation de la qualité et de la quantité des produits auto-consommés) et/ou financier (augmentation de la quantité et de la valeur des produits commercialisés).
- Aller dans le sens d'une diversification (minimisation des risques et élargissement de la base économique).
- Pouvoir se poursuivre après le retrait de CARE (durabilité).
- Protéger l'environnement.

A titre indicatif, on peut citer :

- L'apiculture (37 paysans encadrés par FAFIFI dans la zone, début 2002). Le miel de la zone est réputé pour sa qualité, mais il existe quelques problèmes techniques autour de la conception des ruches.
- La pisciculture (31 paysans encadrés par FAFIFI début 2002). Deux centres reproducteurs sont opérationnels.
- Les cultures maraîchères, la pomme de terre, les légumineuses alimentaires.
- Le poivre et autres épices.
- Le recépage des caféiers (appui technique de la SOFRECO – financement STABEX).
- La mise en place de pépinières forestières et fruitières.
- La taille des fruitiers (en particuliers orangers, très nombreux et de bonne qualité).
- etc.

Les autres thèmes seront identifiés durant le cours du projet, par les études de marché. Toutefois, le projet veillera à ne pas disperser ses efforts, et à se concentrer sur les cultures présentant les plus fortes potentialités commerciales.

Radio Rurale :

Aucune radio FM n'est actuellement captée dans les deux vallées. Une radio FM, entièrement équipée, est en phase de démarrage à Manamboro, et couvrira l'ensemble de la zone. Il est prévu un budget pour appuyer la diffusion des émissions. Le projet travaillera en étroite collaboration avec le Andrew Lees Trust (ALT), fondation qui bénéficie d'un financement de la CE pour un projet de radio rurale.

Il s'agira :

1. D'élaborer des messages concernant la zone du projet, messages dont le contenu sera de la responsabilité du projet et des acteurs ruraux, et dont le montage sera assuré par des professionnels de ALT. Ces messages concerneront la production agricole, les informations et les prix sur les marchés, la nutrition, l'élevage, etc.
2. De constituer des groupes d'écoute, en prenant en compte l'aspect genre (1 groupe par village).
3. De distribuer 50 radios sans piles (30 € pièce) aux groupes d'écoute.
4. De valoriser les connaissances acquises lors de l'écoute grâce à la présence sur le terrain des animateurs du projet.

Activité 3.2 : Engager un processus de sécurisation foncière

En raison de ses bonnes conditions agro-climatiques, et de l'ouverture de la route, la zone du projet constitue un lieu potentiel d'immigration, ce qui pourrait faire peser des contraintes supplémentaires sur les ressources naturelles alors que déjà les communautés manquent de contrôle sur les problèmes fonciers. La sécurisation foncière contribuant pleinement à la structuration du milieu et à soutenir l'intensification agricole, il faut donc d'ores et déjà dresser un état des lieux participatif de la situation et des problèmes fonciers, afin d'établir un plan d'action. L'objectif est d'établir une politique claire d'intervention pour la phase 2, et de collaborer étroitement avec le WWF¹⁶ pour ce qui est des villages où le transfert de gestion de la forêt classée est prévu, afin de prendre la relève.

Deux options principales se présentent :

- ☛ Une sécurisation foncière collective (Sécurité Foncière Relative = SFR) qui responsabilise les communautés dans la gestion de leur terroir. La SFR consiste à faire un relevé parcellaire à l'intérieur d'un territoire bien délimité, et qui débouche sur un plan foncier collectif (qui a valeur de constat uniquement). Ses principaux mérites sont qu'elle permet un règlement des conflits internes sans avoir recours à l'Etat et avec une participation active de la population au processus (piquetage), sa simplicité relative, et sa bonne adaptation aux terroirs où prévaut la coutume et qui possèdent encore des ressources forestières (cas de certaines communes de Ranomafana et de Enakara)¹⁷. Ses contraintes principales sont liées à son coût, sa non-reconnaissance légale face à une revendication d'un tiers extérieur à la communauté, à la non-délivrance d'un titre, et à son lien obligatoire avec un contrat GELOSE¹⁸.

Une collaboration avec WWF sera initiée dans les zones où la gestion de la forêt classée de Tsitongambarika 2 sera transférée aux communautés (communes d'Enakara et de Ranomafana ; procédure SFR dans le cadre de la GELOSE). Le WWF dispose à cet effet de 3 animateurs dans 3 villages de la vallée d'Ambolo : Fenoandala (Fenoovo) ; Mahatalaky et Enonobe (Ranomafana).

- ☛ La procédure de Dotation Foncière Collective, qui consiste à immatriculer un terrain au nom d'une collectivité (fokontany, commune,...), et à lui délivrer un titre foncier, appelé titre-mère (degré de reconnaissance maximal pour ce titre). Par la suite, la communauté peut délivrer des titres-fils aux occupants. Cette procédure sera peut-être envisagée pour la sécurisation foncière des périmètres irrigués, de bas-fonds aménagés, ..., ou toute autre terrain regroupant des agriculteurs ayant un intérêt en commun (association de stockage ou de commercialisation, etc.).

Activité 3.3 : Identifier un système de financement adapté au contexte

Il n'y a pas de services financiers formels dans la zone, malgré le potentiel d'accumulation de capital qui se manifeste par l'achat massif de bœufs au moment de la récolte du riz. Dans la tradition, les bœufs sont un signe de richesse extérieure, la forme principale d'épargne, et le moyen de remplir ses obligations sociales. Mais cette épargne sur pied est peu efficiente car elle est indivisible (obligation de vendre un bœuf même si le besoin monétaire est très inférieur à la valeur de celui-ci), vulnérable (risque de vol ou de mortalité), et « décapitalisante » (les bœufs sont achetés très chers à la récolte et souvent vendus pour une valeur moindre).

Par ailleurs, on peut postuler que la plus grande ouverture économique des villages aux marchés, mesurée par le niveau de commercialisation, procurera des sources plus importantes de revenus, et que ce degré supérieur de commercialisation et de monétarisation entraînera une demande plus importante

¹⁶ Le financement CE pour le projet WWF s'achèvera fin 2003

¹⁷ « Quelques éléments pour un programme de sécurisation foncière » - André Teyssier -PADR – Banque Mondiale/Coop Française- Décembre 2000

¹⁸ Gestion Locale Sécurisée

de services financiers¹⁹, aussi bien de la part des producteurs que des collecteurs. L'économie familiale quant à elle, est fragilisée par cette absence de services financiers car elle est fortement dépendante des risques saisonniers qui ne peuvent être que très imparfaitement atténués par le système d'épargne traditionnelle ou par le recours à des usuriers ou à l'entraide. Finalement, les groupements de producteurs (greniers villageois par exemple) verront leur développement compromis si aucun système d'épargne et de crédit n'est accessible dans la zone.

Il ne s'agit pas pour le projet de mettre en place un système de micro-crédit pendant cette première phase de 3 ans, mais plutôt de faire le point sur le système de prêt informel au niveau de la zone (collecteurs, commerçants, individus achetant les cultures sur pied), d'évaluer les besoins en services financiers et d'étudier la faisabilité et les modalités d'une éventuelle intervention en phase 2. Le projet suivra de près l'expérience développée par le GRET dans la région voisine de l'Androy, et multipliera les contacts et les visites d'échange avec les organismes spécialisés en micro-finance (FERT, CIDR, DiD). En année 2, il sera fait appel à un spécialiste d'une agence opérant déjà dans ce domaine, pour finaliser l'état des lieux et émettre des propositions d'actions. On peut d'ores et déjà estimer que, au vu du nombre d'habitants relativement faible dans la zone, il sera nécessaire d'envisager une intervention de micro-finance dans le cadre d'un réseau couvrant un espace géographique plus large (zones GRET et FIDA, Fort Dauphin). En année 3, le projet appuiera la sélection d'une agence spécialisée qui devra être opérationnelle dans la même année.

Stratégie 4 : Education Nutritionnelle

Le résultat escompté est l'amélioration du statut nutritionnel des enfants en bas âge (0 à 3 ans) et des femmes enceintes et allaitantes dans la zone du projet. Ce volet sera confié à l'ONG ASOS.

Il s'agira donc d'améliorer l'utilisation des aliments et de développer un comportement sain de la « mère » en matière d'intervention clé sur la nutrition des enfants (allaitement maternel, aliment complémentaire de sevrage, consommation d'aliments riches en vitamine A....). Les interventions doivent tenir compte du contexte socioculturel local d'où l'importance du diagnostic communautaire participatif au départ.

Les capacités en IEC sont faibles au niveau local, aussi bien parmi les équipes des projets que dans les services publics ou privés (médecins, infirmières, sage-femmes). CARE apportera son expertise en la matière pour renforcer la capacité de ses partenaires.

Activité 4.1 : Etablir un diagnostic communautaire participatif des problèmes nutritionnels

- *Formation des agents mobilisateurs*

Cette activité va dans le sens du renforcement des capacités des agents en matière de communication en général où leur rôle est déterminant à travers le système d'échanges et de participation à établir avec la communauté. La démarche et la méthode participative sera privilégiées dans cette formation laquelle devrait être appliquée avec souplesse et adaptabilité afin de susciter l'engagement de la population paysanne souvent renfermée et imperméable à toute tentative d'innovation.

- *Bilan des pratiques nutritionnelles.*

¹⁹ « Finance rurale et sécurité alimentaire à Madagascar » - Zeller – IFPRI et CRE – 5/93

Des études préliminaires seront nécessaires pour renforcer le niveau de connaissances actuel et avoir un aperçu sur les différents éléments pouvant soutenir ou constituer des obstacles aux actions éventuelles à mettre en œuvre dans ce domaine. Cette étude pourrait couvrir plusieurs dimensions telles que les attitudes et comportements des mères liés à l'allaitement et à l'introduction des aliments de sevrage par exemple, l'influence culturelle, économique et sociale, ainsi que l'étude des forces et faiblesses des institutions locales (publics ou privées) spécialisées en la matière.

- *Identification des contraintes et recherche et mise en œuvre des solutions appropriées.*

Les résultats des activités précédentes vont permettre d'asseoir une stratégie d'intervention appropriée permettant d'être plus pointu au niveau du ciblage et plus spécifiques en matière d'identification des activités et d'élaborer une action d'IEC mieux adaptée.

Activité 4.2 : Réduire le taux de malnutrition des enfants de moins de 3 ans, de 22% à 18%

- Vulgarisation chez plus de 50% des ménages d'au moins trois mesures concrètes tendant à réduire la malnutrition infantile

- Promotion de l'allaitement maternel optimal

Les femmes recevront une éducation très intense dans ce domaine qui est très déterminant sur l'état nutritionnel des enfants car il cible à la fois les problèmes liés à l'allaitement (allaitement initial retardé, non exclusif, non prolongé) et au sevrage précoce.

- Référence aux CSB²⁰ des cas pathologiques : souvent certaines maladies infantiles comme l'IRA sont banalisées par les mères en raison de leur méconnaissance des signes de gravité de cette maladie ou du caractère banal des symptômes de ces maladies ou pour d'autres raisons (manque d'argent, méfiance à l'endroit des centres de santé,...).

- A cet effet, des séances de formations techniques spécifiques seront dispensées aux agents en matière de surveillance et suivi nutritionnel (méthode d'identification et de ciblage actif des bénéficiaires, technique de mise en place et de gestion des centres nutritionnels (si nécessaire) , procédures de surveillance...

Activité 4.3 : Améliorer le statut nutritionnel des femmes enceintes et des mères allaitantes.

- Education nutritionnelle de la femme enceinte et référence dans les CSB pour la consultation prénatale.
- Education nutritionnelle des mères : des services de conseils dans les centres de santé, foyers et groupes des femmes pourraient être dispensés à l'endroit de ces femmes. Ces activités de conseils peuvent être soutenues par des brochures, posters, différents messages diffusés à travers les médias (sensibilisation des groupements féminins, visite à domicile, production d'émissions radio, organisation de concours, participation aux foires agricoles).

1.8. Méthodologie appliquée dans le projet

- a) - Méthode de mise en œuvre

²⁰ Centre de Santé de Base

CARE accompagnera et facilitera les efforts entrepris par le Gouvernement dans le cadre de la décentralisation, et permettra en parallèle l'accès à des services et des biens concrets afin d'améliorer la sécurité alimentaire de la zone. A cet effet, la mise en œuvre se fera sur les bases suivantes :

- Une *participation* active des partenaires du projet, que cela soit au niveau des ONGs partenaires que des agriculteurs ou des municipalités. La prise en compte de la parole paysanne sera une priorité.
- Une *présence intensive* sur le terrain, caractérisée par un nombre relativement élevé de personnel de CARE, afin d'assurer un support technique de qualité pour l'exécution des activités. Cette présence est destinée à être diminuée au profit des ONGs nationales durant la deuxième phase du projet (à partir de l'année 4).
- Le renforcement et l'*amélioration des compétences des institutions locales* et des ONGs nationales partenaires du projet, afin qu'elles puissent assurer la continuité des actions dans le cadre d'une plus grande responsabilisation et autonomie. Il s'agira également de tenir compte des expériences précédentes (insuffisances et réussites).
- Le *recours aux compétences nationales* en matière de développement rural (FOFIFA et l'ONG Lâlana par exemple), dans le souci d'un enrichissement mutuel en matière de problématique du développement.
- Le recours aux compétences des autres organisations et ONGs internationales travaillant dans la région (GRET, WWF, ALT, MEDAIR, Centre technique Horticole, ...), mais aussi ailleurs dans le pays (le CIRAD ou FERT par exemple). L'échange d'informations et d'expérience dans le cadre d'un *fonctionnement en réseau* (même informel) est essentiel pour assurer une meilleure efficacité des projets de sécurité alimentaire et représentera en espace d'échange et d'apprentissage mutuels entre les partenaires.
- La mise en place de *structures pérennes*, dotées des capacités nécessaires pour fonctionner dans la durée.
- Finalement, du fait de ses efforts de structuration, le projet espère jouer un rôle de *catalyseur des financements* accessibles dans le cadre du développement local durable (FID, PSDR).

b) - Raisons motivant le choix de la méthodologie proposée

Le projet cherchera à mettre en place des structures pérennes, aussi bien au niveau des organisations paysannes que des ONGs nationales, dont la vocation est d'agir dans la durée. Il recherchera également des synergies entre les partenaires afin d'obtenir un enrichissement mutuel des capacités, qu'elles soient organisationnelles, opérationnelles ou institutionnelles. Finalement, le professionnalisme de chaque organisation sera un atout certain pour faciliter l'accès des populations à des services de qualité qui permettront l'émergence d'un développement local décentralisé.

c) - Si le projet prolonge un projet existant, expliquer de quelle manière il repose sur les résultats de ce projet

Le projet capitalisera les acquis des actions entreprises par 4 ONGs sur la zone :

FAFAFI: vulgarisation du maraîchage, de l'apiculture, du SRA, de la pisciculture, du reboisement ; élaboration du PCD de Mandiso. Les actions sont actuellement en cours (voir paragraphe 3.1), mais avec des moyens humains et matériels limités. Elles seront validées techniquement et élargies.

ASOS: éducation nutritionnelle, hygiène et assainissement, santé, élaboration du PCD de Ranomafana. Ces actions cesseront fin 2002, faute de financement. Le projet continuera ces actions, en s’attachant à améliorer les capacités de communication.

PAPYRUS: recépage des caféiers, promotion de la culture de vanille et poivre, SRA, aménagements hydroagricoles. Cette ONG ne dispose que de 2 animateurs sur le terrain; les superviseurs, bénévoles, sont basés à Fort Dauphin. Le projet capitalisera les acquis de ce projet, en particulier les actions de recépage.

WWF: processus de transfert de responsabilité de la gestion forestière dans quelques villages de la zone, et encadrement/formation d’une association d’exploitation de la forêt d’Eucalyptus de Ifarantsa (7 villages concernés). Le financement est prévu jusqu’à fin 2003. Le projet prendra le relais pour assurer une continuité dans l’accompagnement du processus de transfert de gestion.

Un mini-atelier de réflexion, réunissant ces ONGs, des agriculteurs, des représentants des services techniques, des opérateurs, de ALT et CARE, sera organisé au démarrage du projet afin de capitaliser les leçons apprises, d’identifier les raisons des échecs et des réussites, et d’élaborer un cadre de collaboration. Une personne ressource de IGED y sera invitée pour assurer une meilleure prise en compte des questions de genre.

d) - Procédures d’évaluation internes

Au début du projet, les données de base seront recueillies au niveau de la zone, par l’équipe du projet (une compilation des données accumulées par les intervenants antérieurs sera également effectuée).

CARE et ses partenaires organiseront un atelier pour élaborer une *étude de base* compatible avec le cadre logique. Cette étude de base :

- confirmera ou non la pertinence des indicateurs pré établis dans le cadre logique,
- établira l’état initial des indicateurs,
- générera une compréhension mutuelle de la sécurité alimentaire des populations cibles.

L’étude utilisera un échantillon statistiquement fiable et ne sera pas seulement utile au projet mais pourra aussi servir aux autres organisations de développement et aux administrations publiques de la région.

Des *ateliers d’évaluation participative* (1 journée) seront tenus tous les 6 mois au niveau de chaque commune, avec la participation des acteurs du secteur privé et public, de la société civile, des ONGs partenaires du présent projet, de la direction de CARE Madagascar (unité des programmes) et du bailleur. L’objectif principal sera de faire une évaluation qualitative des activités avec, si nécessaire, des propositions de ré-orientation. Certaines données (trafic routier, prix des denrées, ...), seront collectées régulièrement et suivant les fréquences jugées utiles par le projet.

Des *rapports mensuels* seront préparés par chaque organisme partenaire du projet (CARE, FAFAFI, ASOS, ONG alphabétisation), rapports qui seront compilés trimestriellement, puis annuellement pour être distribués au bailleur, Gouvernement, etc. Une *évaluation à mi-parcours* sera conduite conjointement par des représentants de CARE, FAFAFI et ASOS, extérieurs au projet. Dans le cas de CARE, il s’agira d’un spécialiste de la sécurité alimentaire basé au bureau régional de Johannesburg. Ce rapport sera soumis au bailleur de fonds et au gouvernement. Une *évaluation finale*, 3 mois avant la clôture du projet, conduite par une équipe similaire avec l’ajout d’un représentant du bailleur de fonds. Cette évaluation sera déterminante pour confirmer la justification d’une demande de financement pour une deuxième phase.

e) - Niveau de participation et d’action des autres organisations (partenaires ou autres dans le projet)

Pour assurer la continuité des actions, le projet collaborera avec des ONGs nationales ayant fait leurs preuves dans leurs domaines d'intervention :

- FAFAFI pour la promotion de techniques agricoles ou génératrices de revenus non agricoles, comme l'apiculture ou la pisciculture (activité 3.1).
- ASOS pour l'Education Nutritionnelle (volet 4).

Ces organisations partenaires participeront à toutes les phases d'exécution et d'évaluation du projet, en particulier à l'élaboration des plans d'action annuels. CARE renforcera leur rôle dans les communautés en leur permettant d'augmenter le nombre de personnel de terrain, ainsi que leurs moyens de déplacement, mais surtout en améliorant leurs capacités techniques et organisationnelles grâce à la présence intensive (les 3 premières années) à leurs côtés de cadres de CARE expérimentés..

Le Andrew Lees Trust sera associé aux évaluations internes du projet, ainsi qu'à l'élaboration des plans annuels de travail. Il sera fait appel à son expertise en matière de communication pour de nombreuses activités (voir tableau).

Les autres organisations qui seront contactées ou dont les services seront requis, auront des liens avec le projet à des degrés divers :

- Contrats pour chantiers VCT: PAM.
- Contrats de service avec FOFIFA, Lalana, ou APEL.
- Collaboration active sur la zone du projet : CTH, WWF, projets Stabex.
- Visites et réunions d'échanges : GRET, FIDA, FERT, CIRAD, ...
- Appui méthodologique au projet : IGED.
- Investissements productifs : FID, PSDR.

Tableau des partenariats établis par le projet

Activités	Partenaires internes de CARE	Collaborateurs externes
1.1 Garantir le désenclavement à long terme de la zone	Communes, PAM	NORAD , Lalana
1.2 Permettre l'émergence d'organisations paysannes.	FAFAFI	FERT, FIDA
1.3 Renforcer les communes dans leurs capacités à maîtriser la mise en œuvre des Plans Communaux de Développement	FAFAFI, ASOS	FID, PSDR, CARE (Mahavita)
1.4 Renforcer les capacités de coordination régionale décentralisée	FAFAFI, ASOS.	GTDR, services publics, ONGs, opérateurs, élus.
1.5 Alphabétiser les adultes partenaires du projet		
2.1 Mettre en adéquation l'offre et la demande.	FAFAFI, ASOS	GRET, FIDA, FOFIFA, STABEX, CSIR, Centre technique Horticole, ALT
2.2 Promouvoir et développer les marchés ruraux de la zone.	FAFAFI, ASOS	ALT WWF

3.1 Permettre l'accès à des services de recherche et de vulgarisation de qualité.	FAFAFI	TAFA, GRET, FIDA, CTH ²¹
3.2 Engager un processus de sécurisation foncière.		FOFIFA, CIRAD ALT
3.3 Identifier un système de financement adapté au contexte.		WWF GRET, FERT, DiD
4. Activités d'éducation nutritionnelle	ASOS	ALT, Seecaline, Unicef/NAC
Equité du genre		IGED

f) - Raisons motivant le rôle de chaque partenaire.

ONG nationales

- *Capacités techniques*: FAFAFI et ASOS travaillent depuis plusieurs années dans la zone, où elles ont développé de solides connaissances du terrain et de bonnes relations avec les communautés et les autorités.
- *Capacités opérationnelles*: elles disposent d'une base d'appui (administration, communication, logistique) à Fort Dauphin, et de personnel de terrain.
- *Capacités institutionnelles*: CARE a déjà collaboré avec elles dans le passé, dans le cadre de projets agricole (FAFAFI) et d'urgence (ASOS). Elles ont toutes les deux une assise nationale.

ONG internationales

La *Fondation Andrew Lees* (ALT) est spécialisée dans l'appui aux radios rurales. Elle est active dans la région depuis plusieurs années, et bénéficie d'un financement de la Commission européenne depuis 2001 (ligne budgétaire « sécurité alimentaire »). Ses résultats positifs en font un partenaire idéal pour permettre l'accès des populations des 2 vallées à une information concernant leur vie quotidienne. Sa direction est située à Fort Dauphin.

WWF conduit actuellement deux actions dans la zone du projet (transfert de gestion forestière dans la forêt classée de Tsitongambarika ; et gestion communautaire d'une plantation d'eucalyptus à Ifarantsa). Elle dispose de personnel de terrain, d'experts, et d'un bureau à Fort Dauphin.

g) - Equipe proposée pour la mise en œuvre, par fonction

Le projet recherchera à recruter en priorité des personnes originaires de la région, tout en sachant que cela ne sera pas toujours possible (manque de compétences et/ou d'expérience). Certains cadres auront eu une expérience préalable avec CARE dans des projets similaires dans d'autres régions.

L'organigramme est présenté en annexe 1. Le comité de pilotage du projet sera composé du Directeur de CARE-Madagascar (ou de son adjoint pour les programmes), , du responsable national de FAFAFI, du coordinateur national d'ASOS, d'un représentant des communes, et d'un représentant du bailleur de fonds, si celui-ci le désire.

CARE disposera d'une équipe composée de :

- 1 chef de projet expatrié, agro-économiste, qui sera également directement responsable de la mise en place de la stratégie 2 (intégration économique au marché), ainsi que des activités 3.2 (sécurisation foncière) et 3.3 (micro-finance). Il supervisera et coordonnera l'ensemble des activités, en collaboration étroite avec les responsables régionaux de FAFAFI et ASOS. Il sera également responsable des aspects administratifs et comptables.

²¹ Centre Technique Horticole, basé à Tamatave.

- 1 agronome malgache expérimenté, assistant du chef de projet, qui sera chargé d’apporter un renfort technique et organisationnel à FAFAFI dans ses activités de vulgarisation agricole. Il assistera le chef de projet dans ses fonctions de supervision et d’appui.
- 1 responsable de la stratégie n°1 (structuration et développement local), qui sera assisté de 2 chefs de zone (basés à Ranomafana et à Ifarantsa), et d’un ingénieur de chantier qui supervisera les travaux HIMO et appuiera les communautés dans la préparation et le suivi des investissements productifs financés par des sources extérieures. Cet ingénieur sera assisté de 4 chefs de chantier (chacun supervisant 120 personnes) employés temporairement durant l’époque propice aux travaux HIMO (3 à 4 mois/an).
- 1 responsable du suivi-évaluation, avec 2 assistants (1 par vallée), qui sera chargé d’effectuer le suivi interne permanent, d’organiser les ateliers semestriels d’évaluation participative, de réaliser des enquêtes thématiques suivant les besoins ressentis par l’équipe du projet ou les acteurs ruraux. Il/elle travaillera en étroite relation avec le SIR.
- 1 responsable administratif, assisté d’une équipe légère (1 comptable et 1 secrétaire), et qui supervisera également les 2 chauffeurs et les gardiens.

Le projet disposera au total de 5 cadres dont 1 expatrié, 5 assistants techniques, une quinzaine d’employés, et 4 chefs de chantier temporaires.

Un conseiller technique régional de CARE, spécialisé dans les questions de sécurité alimentaire, effectuera des missions d’appui sur le terrain deux fois par an. La direction de CARE Madagascar (directeur, chargé des programmes, responsable administratif) visitera régulièrement le projet.

FAFAFI disposera de :

- 1 responsable des activités de terrain, agronome de formation.
- 3 responsables de zone (1 basé à Ifarantsa, 1 à Fenoovo, et 1 à Ranomafana), qui appuieront des animateurs bénévoles, membres de l’Eglise Luthérienne (nommés « *ambassadeurs* »), habitants des fokontany.

Ces animateurs auront un rôle prépondérant :

- Ils sont un des facteurs essentiels de la durabilité des actions du projet. Ils ne doivent pas être seulement des agents de supervision de l’exécution des activités vulgarisées, mais de véritables promoteurs du développement rural, des personnes-ressources reconnues et respectées, polyvalentes dans le type d’appui qu’ils peuvent apporter à leur communauté.
- A ce titre, un transfert d’expertise doit être réalisé des agronomes et des techniciens vers ces animateurs.
- Ils doivent disposer d’outils pédagogiques (fiches de formation en malgache, ...) chez eux, afin de servir de centres de références dans leurs localités ; l’expérience montre que les agriculteurs sont avides de lecture technique dans les milieux ruraux isolés (il y a presque toujours un lettré pour faire la lecture à voix haute). C’est également une façon de pérenniser leur position.
- Le projet identifiera des activités qui les valorisent (vente de semences, recépage payant des caféiers, par exemple).

D’autre part, le coordonnateur régional de FAFAFI veillera à la bonne marche des activités placées sous le responsabilité de son organisation, en étroite collaboration avec le chef de projet.

ASOS disposera d’une équipe composée de:

- 1 responsable technique pour l’ensemble de la stratégie 4,
- 3 superviseurs (1 pour 3 communes, les deux autres pour 2 communes chacun),
- 14 agents mobilisateurs (2 par commune)
- 1 comptable basé à Fort Dauphin.

Le coordonnateur régional et le responsable administratif d'ASOS alloueront 33% de leur temps au projet.

1.9. Durée et plan d'action

La durée du projet sera de 36 mois.

Année	Activités		Organisme responsable de la mise en œuvre
<i>Année 1</i>	<i>Préparation</i>	<i>Mise en œuvre²²</i>	
Mois 1	Atelier de concertation		CARE
	Etude socio-culturelle		CARE
Mois 2	Etude de base	Etude socio-culturelle	CARE
	Activité 1.1	Atelier de concertation	CARE
	Activité 4.1		ASOS
	Activité 3.1		
Mois 3	Activité 1.2	Etude de base	CARE
	Activité 1.3	Activité 4.1	CARE
	Activité 1.4	Activité 1.1	CARE
		Activité 1.4	CARE
		Activité 3.1	FAFAFI
Mois 4	Activité 2.1	Activité 1.3	CARE
		Activité 4.2	ASOS
		Activité 4.3	ASOS
Mois 5	Activité 3.2	Activité 1.2	CARE
Mois 6		Activité 2.1	CARE
Mois 7		Activité 3.2	CARE
Mois 8	Activité 2.2		
Mois 9		Activité 2.2	CARE
Mois 10			
Mois 11	Activité 3.3		CARE
Mois 12			
Année 2			
		Activité 3.3	CARE
		Evaluation mi-parcours	CARE
Année 3			
		Evaluation finale	CARE

²² Pour les activités, il s'agit de la date de début des activités : elles se poursuivent toutes jusqu'à la fin du projet.

II. RESULTATS ESCOMPTEES DU PROJET

2.1. Impact escompté sur les groupes cibles

a) - Comment le projet va améliorer la situation des groupes cibles.

- Le désenclavement de la zone (activité 1.1), par la réhabilitation de pistes rurales et la mise en place de systèmes d'entretien durables pour la route et ces pistes, aura non seulement un effet structurant sur le milieu rural, mais entraînera également une augmentation des quantités commercialisées, et surtout une amélioration des termes des échanges commerciaux grâce à une plus grande compétition entre collecteurs, en faveur des producteurs de la zone, avec pour conséquence directe une augmentation des revenus. La promotion commerciale de la zone (activité 2.2) aura le même effet sur les populations cibles.
- L'appui à la concrétisation des PCD (activité 1.3) se traduira en termes d'investissements (périmètres irrigués, ponts, ...) qui auront un impact direct sur les capacités productives des populations, et donc sur leur niveau de sécurité alimentaire.
- Les activités concrètes de structuration (activités 1.1 et 1.2) auront un impact sur les revenus, voire sur la diète alimentaire (si les producteurs vendent une partie de leur riz à un bien meilleur prix, on peut supposer qu'ils conserveront une part plus importante du riz pour leur autoconsommation).
- Les activités pilotes d'alphabétisation (1.5) contribueront à l'émergence d'une responsabilisation des acteurs locaux.
- La recherche d'une adéquation entre l'offre et la demande (activité 2.1) aura un impact sur les revenus (élargissement de la base économique) et sur la diète (diversification des productions, transformation).
- L'accès à des services de qualité (activité 3.1) permettra aux populations de disposer de conseils leur permettant d'améliorer leur productivité et/ou de pratiquer des techniques compatibles avec la gestion durable des ressources naturelles.
- La sécurisation foncière (3.2), sous forme de SFR ou de Dotation Collective, est une condition d'une plus grande intensification agricole et d'une gestion durable des ressources.
- Finalement, les activités relatives à la stratégie d'Education Nutritionnelle amélioreront l'état nutritionnel de deux catégories sociales parmi les plus défavorisées : les enfants à bas âge et les femmes enceintes.

Questions de genre

L'appui du projet IGED sera requis afin de vérifier l'intégration des questions de genre au sein des activités du projet. La structure sociale traditionnelle est peu favorable aux femmes, ce qui fait peser un risque sur leur niveau de participation aux structures locales (administration, comités de pilotage des PCD, etc.) ainsi qu'aux organisations paysannes de base. Par ailleurs, elles ont déjà un emploi du temps surchargé, ce qui implique que toute action dirigée vers elles prennent en considération cet aspect, afin d'aller vers un allègement des tâches. Finalement, le niveau d'éducation des femmes est très bas, ce qui limite leur ouverture et leur accès à de nouvelles pratiques (nutrition, diversification des cultures, ...).

Le projet cherchera à intégrer la question du genre au niveau :

- du recrutement du personnel.
- de l'identification des activités du projet (en veillant à ce que de nouvelles opportunités économiques s'offrent aux femmes), et des activités de formation.
- de la structuration des acteurs, en sensibilisant et informant les autorités communales, les groupements paysans, les ONGs nationales,...
- de la participation des femmes aux structures locales.
- De la diffusion d'émissions de radio rurale spécifiquement destinée aux femmes et jeunes filles.
- du système de suivi-évaluation (indicateurs désagrégés par genre, et indicateurs de changements socioculturels).
- de la coordination régionale, en échangeant les expériences sur les approches suivies.

b) - Comment le projet va améliorer les capacités techniques et de gestion des groupes cibles ou des partenaires

Capacités des groupes cibles

Tout d'abord, la recherche d'une participation active des populations cibles à tous les stades du projet aura un impact positif sur leurs capacités d'organisation et de gestion.

- La structuration des acteurs ruraux et des organisations paysannes (activités 1.1 et 1.2) et l'appui aux communes (1.3) ont bien entendu un impact direct sur les capacités organisationnelles (organisation interne, mais aussi capacités de négociation), mais aussi sur leurs capacités techniques.
- Le désenclavement de la zone (activité 1.1) permettra de renforcer les capacités de gestion (gestion des sommes collectées par le péage, par exemple) et organisationnelle (obligation de mener des initiatives inter-communales) des différentes collectivités territoriales impliquées dans ce processus.
- L'ouverture au marché (activité 2.1), en particulier l'accès à des informations sur le marché agricole, entraînera quant à elle une plus grande capacité des producteurs et des opérateurs à maîtriser leurs filières et à en tirer le meilleur avantage, dans le cadre d'une plus grande concertation entre acteurs de ces filières.
- La mise en place de services de qualité aura pour effet de permettre l'accès des populations cibles à des techniques adaptées à une gestion durable du milieu.
- Le processus de sécurisation foncière (activité 3.2) a pour objet de permettre aux communautés de maîtriser le développement de leur territoire, c'est-à-dire d'être responsabilisés pour une bonne gestion des facteurs de production (sol, eau) dans le cadre d'une organisation communautaire garante de la discipline de ses membres.
- La stratégie d'éducation nutritionnelle permettra aux femmes de mieux utiliser les aliments disponibles, et de maîtriser et adopter certaines techniques de préparations culinaires.

Capacités des partenaires

Les prises de contact avec les éventuels partenaires lors de la phase d'identification a permis d'avoir une appréciation sur leurs capacités. Sur le plan technique, des actions de formation et d'appui intensif sur le terrain devraient être menées en matière de stratégie et technique de communication, facilitation et de structuration communautaire. Au niveau organisationnel et logistique, des appuis sont nécessaires pour permettre une meilleure couverture spatiale et mieux coordonner les actions face à l'étendue géographique de la zone d'intervention.

2.2. Publications et autres produits relatifs au Projet

Le projet établira une liste de distribution des documents afin de faire circuler efficacement l'information collectée et analysée par le projet. Un rapport sur le contexte socioculturel sera produit durant la phase initiale du projet. Il fera la synthèse des publications ayant trait à la société Antanosy, et soulignera les évolutions actuelles de cette société dans la zone géographique du projet.

Dès la phase de démarrage, il sera publié un référentiel technique de la zone du projet, en français et malgache. Ce référentiel, essentiel pour bien comprendre les systèmes de production agricole, et donc élaborer des interventions appropriées au contexte, sera diffusé assez largement. Avant sa finalisation, il sera discuté avec d'autres organisations ayant également de l'expérience en la matière. Le principe d'une harmonisation de la présentation et des thèmes dans ce type de référentiel sera discuté avec le GTDR, le CGDIS, et d'autres intervenants comme le FIDA, le GRET, le GTZ, la FOFIFA, ...

La majeure partie des activités feront l'objet de notes de synthèse, afin de présenter les méthodologies appliquées, les échecs et les réussites (et leurs causes), les recommandations, etc. Les études de marché feront l'objet de publications après l'organisation de mini tables rondes avec les acteurs des filières (producteurs, transporteurs, commerçants grossistes et détaillants, exportateurs,...) afin de valider les résultats et les recommandations. Des émissions à la radio locale (probablement Radio Manamboro) seront produites par le projet, et diffusées dans la zone. Ces émissions pourront être reprises par d'autres stations locales qui les diffuseront dans d'autres zones. Cette activité se fera en partenariat étroit avec ALT.

Des rapports de projet seront élaborés sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle. Les enquêtes thématiques seront préparées par la cellule suivi-évaluation, et partagées avec les organismes intéressés. Les rapports d'évaluation interne seront publiés tous les 6 mois. Le rapport d'évaluation à mi-parcours sera disponible le vingtième mois du projet. Un rapport d'évaluation finale sera également préparé.

2.3. Effets multiplicateurs

Ce projet vise appuyer les efforts des acteurs ruraux pour prendre en main leur développement local, dans l'esprit voulu par le PADR. Les méthodes qui seront employées pour arriver à cette fin, pourront être reproduites dans d'autres contextes, avec les adaptations nécessaires. Les dynamiques créées au sein des communes, des groupements villageois, des ONGs nationales, etc., serviront de socle à une extension à d'autres zones, grâce à la facilitation d'échanges horizontaux.

La durabilité recherchée pour chaque activité sera garante non seulement d'une pérennité au niveau de la zone, mais aussi sera un gage de possibilité de reproduction et d'extension. A l'inverse, les activités seront entreprises après une étude sérieuse des expériences précédentes ou actuelles en la matière: elles seront donc elles-mêmes des extensions de résultats acquis par ailleurs.

2.4. Impact escompté à CT et LT

Comme il a été précisé au paragraphe 1.5, ce projet a été conçu comme étant la première phase d'un effort à plus long terme (6 ou 9 ans). Il serait en effet utopique de penser que 3 années d'accompagnement suffisent pour permettre une structuration solide des acteurs ou une diffusion sur une grande échelle de techniques de diversification, de transformation ou de production agricole.

Cependant, conformément à ses principes de fonctionnement, CARE accordera une importance toute particulière à la recherche de la durabilité, gage d'un impact à long terme, et durant ces 3 années le projet mettra notamment en place les conditions nécessaires pour assurer la pérennité du système d'entretien de la RIP 118.

- des structures communales responsables de la concrétisation des PCD.
- des 35 groupements de stockage appuyés par le projet.
- du financement d'alphabétiseurs communaux.
- d'un système d'approvisionnement de proximité en intrants agricoles.
- d'un système de vulgarisation fondé sur des bases techniques solides.
- d'un système d'épargne-crédit adapté au contexte.
- de capacités locales en IEC pour vulgariser une meilleure utilisation des aliments.

La base même du projet repose sur le principe d'appropriation par les ménages et les communautés de la responsabilité de leur propre développement. La durabilité reposera sur les formations et l'information fournies aux communautés et utilisées par elles et les autorités locales.

a) - Aspect financier (comment seront financées les activités à la fin de la subvention CE ?)

Les activités du projet seront généralement basées sur une technologie simple, ne nécessitant qu'un faible apport extérieur en intrants, et à la portée des capacités techniques et organisationnelles des communautés cibles. L'entretien du réseau routier est plus une affaire d'organisation que de finances ; cependant, le système de gestion du péage devra être suffisamment transparent et viable pour en assurer la pérennité.

Les organisations paysannes, lesquelles seront éventuellement de petites unités de stockage ou des groupements pour les transformations des produits ou locaux (séchage de fruits ou autres) dont l'émergence aura été appuyée par le projet devront être autonomes financièrement en année 3, et dégager des marges leur permettant un fonctionnement durable. Les communes bénéficieront de conseils en matière de fiscalité rurale, outil dont la maîtrise est indispensable à une gestion locale du développement rural.

Pour l'alphabétisation fonctionnelle, un système de financement par les communes sera identifié durant le projet. Une autre solution consisterait à faire financer ces alphabétiseurs par le ministère de la Population, dans le cadre de sa campagne contre l'analphabétisme.

Il est évident que les services de vulgarisation agricole et d'éducation nutritionnelle ont peu de chances d'être financés par les « clients » ou par les communes. Un des avantages de travailler avec FAFABI est de pouvoir compter sur leur réseau de membres de l'Eglise Luthérienne, présents dans chaque village, et travaillant bénévolement pour le bien de leurs communautés; un transfert de compétences vers ces « ambassadeurs » pourra garantir un minimum de continuité dans l'accès aux conseils, particulièrement s'ils sont équipés de brochures techniques en malgache.

Pour ce qui est de l'accès à un système de finances rurales, celui-ci commencera à fonctionner au cours de l'année 3, si l'étude de faisabilité débouche sur un avis positif. Le financement des opérations de sécurisation foncière dépendra de la mise en place d'un cadre réglementaire et juridique approprié, prévoyant la participation financière de l'Etat et des communautés.

b) - Aspect institutionnel (existera-t-il des structures permettant la poursuite des activités à la fin du présent projet ? Y-aura-t-il une appropriation locale des résultats du projet ?)

Une particularité fondamentale du projet est le transfert des connaissances et du processus plutôt que de biens matériels. Ce transfert est gage de pérennité. Il existe différents moyens de transférer les connaissances : messages radio, parcelles de démonstration, formations pratiques, pour n'en citer que

quelques-uns. Les processus comme la mise en place de structures représentatives au sein de la communauté, la bonne gouvernance, l'analyse des problèmes, l'organisation et la prise de décision par la communauté, seront introduits afin de jeter la base d'un changement durable allant dans le sens d'une responsabilisation des acteurs locaux.

CARE allouera des ressources pour le renforcement des capacités de ses partenaires dans la conception du projet, la mise en œuvre, le suivi-évaluation, Les ONGs nationales et d'autres institutions locales sont vouées au développement à long terme de la zone, et les communautés en dépendront dans le futur pour les services nécessaires à la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation et d'autres domaines liés à l'amélioration de la qualité de la vie. CARE, en tant qu'ONG internationale ayant à son actif d'importantes expériences dans le développement peut apporter une précieuse contribution au renforcement de la capacité de ses partenaires et des autres organisations travaillant dans la région. En contrepartie, CARE pourra également tirer enseignement des riches expériences vécues par ces intervenants sur le terrain.

La communication sera utilisée comme un outil de transfert de connaissance et de renforcement des capacités des membres de la communauté. Andrew Lees Trust continuera à appliquer son approche participative pour assurer l'élaboration des messages radio avec les villageois, les partenaires et les organisations locales. Le renforcement des capacités locales en communication qui impliquera l'administration locale, le personnel de la station radio, les villageois et d'autres, constituera un changement pérenne dans la région.

c) - **Aspect politique (quel sera l'impact structurel du projet, par ex va-t-il résulter en de meilleures lois, codes de conduite, méthodes ?)**

L'impact structurel se situera au niveau de la concrétisation des PCDs, et l'appui aux communes en matière d'organisation et de capacités à gérer le développement local. L'amélioration du pouvoir de négociation des producteurs, la mise en place de contre-pouvoirs (par exemple les CCD), la meilleure circulation de l'information, l'accès à l'alphabétisation, la sécurisation foncière,, constituent sans conteste des avancées sociales et politiques.

III. BUDGET

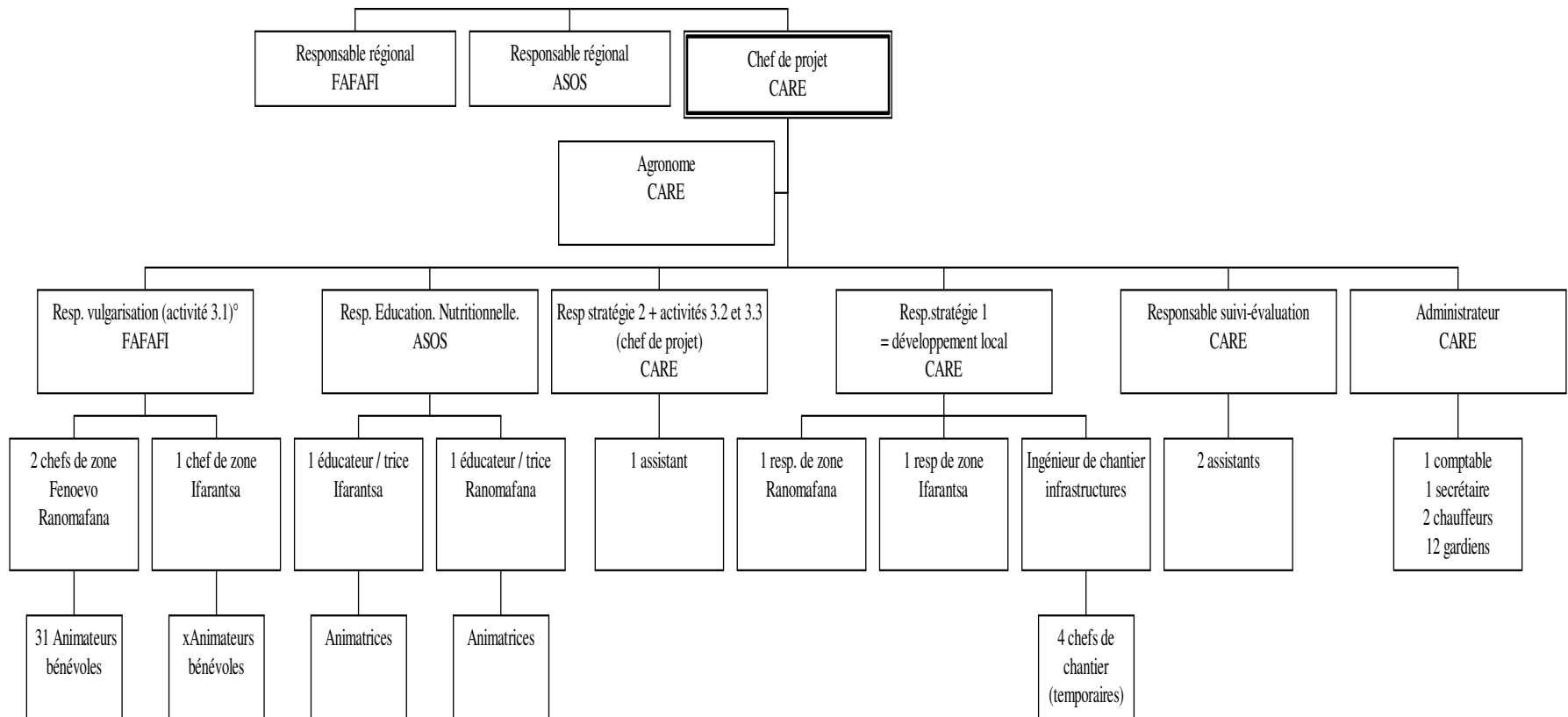
(voir en annexe)

IV. SOURCES DE FINANCEMENT ESCOMPTEES

(voir en annexe)

Annexe 3

Organigramme du projet



Annexe 4

CADRE LOGIQUE D'INTERVENTION

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectifs généraux	<i>Amélioration de la sécurisation alimentaire des régions de l'Anosy et de l'Androy grâce à l'augmentation et à la pérennisation de l'évacuation des produits agricoles.</i>	Evolution de la disponibilité des produits agricoles en provenance de la zone du projet, sur les marchés urbains de Fort Dauphin, Ambosoary et Ambovombe.	<i>Enquêtes au départ de la zone; et sur les marchés urbains de Fort Dauphin, Ambosoary, et Ambovombe.</i>	<i>Il n'y a pas de catastrophe naturelle majeure dans la région et la situation politique est stable.</i>
Objectif spécifique	<i>Amélioration durable et équitable de la sécurité alimentaire de 7000 ménages dans 7 communes de la Sous-Préfecture de Fort Dauphin, Province de Tuléar.</i>	1) Evolution des échanges commerciaux in & out dans les marchés de la zone *Quantités vendues *Nbre de transporteurs/collecteurs *Evolution de la demande en PPN *Evolution prix transport 2) Evolution du nombre d'enfants accueillis dans les CRENI ou CRENA	Enquêtes auprès des collecteurs, commerçants, producteurs. Evolution de la fiscalité sur les ventes de produits agricoles Comptages routiers mensuels. Statistiques des CRENI/CRENA Enquêtes auprès des mères	<i>Il n'y a pas de catastrophe naturelle majeure dans la zone, et la situation politique est stable. Les opérateurs économiques donnent des informations relativement correctes. Le statut nutritionnel n'est pas dissimulé par une composante "maladie" chez le enfants</i>
Résultats Attendus	<i>1. La structuration des acteurs du DR permet de créer une dynamique de développement décentralisé</i>	Système de péage de la RIP118 fonctionnel, entretien assuré (coût/km, nbre hommes-jours) , Km de pistes rurales ouvertes. Tonnage stocké dans grenier ; plus-value dégagée grâce au stockage ; évolution de la part des fonds propres des groupements pour l'achat des grains stockés. *Nbre de CCD fonctionnels *Nbre de réalisations concrètes (PCD).	<i>Rapports du projet, évaluation interne et externe</i>	<i>La politique gouvernementale continue à aller dans le sens d'une décentralisation</i>

	<p>2. Une ouverture pérennisée sur les marchés régionaux et internationaux qui élargit la base économique</p> <p>3. L'accès à des services qui stimulent l'émergence d'une agriculture durable et performante.</p> <p>4. L'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants de 6 mois à 3 ans et des femmes enceintes.</p>	<p>*Nbre d'organisations communautaires mises en place</p> <p>*Nombre de transformateurs, évolution nombre apiculteurs/maraîchers/etc</p> <p>*Nombre de commerçants vendant intrants agricoles.</p> <p>*Nombre de marchés communaux affichant le prix des denrées.</p> <p>*Nombre de foires organisées.</p> <p>*Référentiel technique disponible</p> <p>*Nbre de paysans adoptant techniques</p> <p>*Nbre de fokontany impliqués dans SFR,</p> <p>*Etude définissant orientations micro finance</p> <p>*Organisme spécialisé en crédit identifié .</p> <p>*Nbre groupes d'écoute radio rurale.</p> <p>Nbre de personnes formées en IEC.</p> <p>Taux de malnutrition.</p> <p>% de mères adoptant 3 mesures concrètes</p> <p>Evolution %age de mère pratiquant allaitement</p> <p>Exclusif</p>	<p>Rapports du projet, évaluation interne et externe.</p> <p>Rapports du projet, évaluation interne et externe.</p> <p>Rapports du projet, évaluation interne et externe.</p>	<p>Les initiatives des opérateurs économiques sont encouragées par un cadre institutionnel et un contexte économique favorables</p> <p>Les modalités de sécurisation foncière sont opérationnelles</p> <p>Les tabous alimentaires ne constituent pas un obstacle incontournable</p>
--	---	--	---	---

Produits:

Stratégie de structuration des acteurs du développement rural

		Moyens :		
Activités à développer	<p>1.1 Garantir le désenclavement à long terme de la zone du projet.</p> <p>1.2 Permettre l'émergence d'organisations paysannes.</p> <p>1.3 Renforcer les communes dans leurs capacités à maîtriser la mise en œuvre des Plans Communaux de Développement</p> <p>1.4 Renforcer les capacités de coordination régionale décentralisée</p> <p>1.5 Alphabétiser les adultes partenaires du projet.</p>	<p>Vivres PAM, ress. Humaines, étude biblio, visites autres projets</p> <p>Ressources humaines, fonds de départ pour greniers, visites et faisabilité</p> <p>Ressources humaines,</p> <p>Ressources humaines</p> <p>contracter ONG</p>	<p>Rapports mensuels, trimestriels, annuels.</p> <p>annuels.</p> <p>Evaluations internes.</p> <p>Evaluation externe.</p>	<p>Une ONG nationale compétente est disposée à travailler dans la zone</p> <p>Le processus de décentralisation entraîne un accroissement du flux de ressources pour les communes</p> <p>Le GTDR dispose des ressources humaines et financières pour assumer pleinement son rôle.</p>

Stratégie d'intégration économique au marché				
	2.1 Mettre en adéquation l'offre et la demande.	Etudes de marché, collaboration avec FOFIFA, contrat ALT.		<i>Les informations sur les filières sont accessibles. De nouveaux créneaux commerciaux viables existent Volonté politique de mettre en œuvre initiative inter-communale.</i>
	2.2 Promouvoir et développer les marchés ruraux de la zone.	Annonces radio, affichage, réunions de préparation		
Stratégie d'augmentation durable de la production				
	3.1 Permettre l'accès à des services de recherche et de vulgarisation de qualité.	Enquêtes de terrain (référentiel), formation animateurs, visites.	idem	<i>Existence de techniques adaptées au contexte. Soutien des autorités et mobilisation des villageois dans les terroirs concernés Le projet conclue positivement l'étude de faisabilité.</i>
	3.2 Engager un processus de sécurisation foncière.	Recherche biblio, contacts FERT, radio rurale enquêtes, collaboration WWF.		
	3.3 Identifier un système de financement adapté au contexte.	Recherche biblio, contacts GRET, FERT, DiD, visites, enquêtes.		
Stratégie d'éducation nutritionnelle				
	4.1. Etablir un diagnostic communautaire participatif des problèmes nutritionnels. 4.2. Réduire le taux de malnutrition des enfants de moins de 3 ans, de 22% à 18%. 4.3. Améliorer le statut nutritionnel des femmes enceintes et des mères allaitantes.	Formation des agents, matériel didactique	idem	

Acronymes

AGR	Activités génératrices de revenus
AUR	Associations d'Usagers de la Route
ASOS	Association pour la Santé et l'Organisation des Secours
CCD	Comité Communal de Développement
CGDIS	Commissariat au Développement Intégré du Sud
CISCO	Circonscription Scolaire
CRD	Comité Régional de Développement
CTH	Centre Technique Horticole
DID	Développement International Desjardins
DR	Développement Rural
FAFAFI	
FERT	Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
FID	Fonds d'Intervention et de Développement (Banque Mondiale)
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
GRET	Groupe de Recherche et d'Echange Technologique
GTDR	Groupe de Travail du Développement Rural.
IGED	Initiative genre et Développement (Commission européenne)
PCD	Plans Communaux de Développement
PSDR	Programmes Sociaux de DR
SEECALINE	Surveillance et éducation des écoles et des communautés en matière d'alimentation et de nutrition élargie.
SIR	Système d'Information Régionale
TAFA	
WWF	World Wildlife Fund